

Projet de réhabilitation de l'immeuble sis 44 boulevard national pour la création d'un office de tourisme et de logements destinés à la location.

COMMUNE DE ROQUEMAURE

AVIS D' ENQUETE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DU PROJET

Par **arrêté préfectoral n° 30-2016-04-06-008 du 06 avril 2016**, l'enquête publique susvisée, sera ouverte à la mairie de Roquemaure, pendant **19 jours consécutifs, du lundi 23 mai 2016 au vendredi 10 juin 2016 inclus**.

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête destiné à recevoir les observations du public, seront déposés durant cette période en mairie de Roquemaure : 1 cours Bridaine BP4 30150 Roquemaure, où ils pourront être consultés aux heures normales d'ouverture des bureaux au public, soit **du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30**.

Les observations, propositions et contre-propositions du public seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur. Les observations pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur domicilié en mairie de Roquemaure à l'adresse suivante : Mairie de Roquemaure A l'attention du commissaire enquêteur Monsieur Jean-François CAVANA 1 cours Bridaine BP4 30150 Roquemaure. Celles-ci seront annexées au registre d'enquête.

Monsieur Jean-François CAVANA est désigné en qualité de **commissaire enquêteur** titulaire par le tribunal administratif de Nîmes et Monsieur Jean-Claude CAVUSCENS, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur siègera à la mairie de Roquemaure (cours Bridaine BP4 30150 Roquemaure) et recevra personnellement les personnes intéressées :

- **le lundi 23 mai de 9H00 à 12H00 (jour de l'ouverture de l'enquête)**
- **le samedi 4 juin de 9H00 à 12H00**
- **et le vendredi 10 juin de 13H30 à 16H30 (jour de clôture de l'enquête)**
-

Le présent avis sera affiché en mairie de Roquemaure.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an, à compter de la clôture de l'enquête, en mairie de Roquemaure et en préfecture du Gard.